

"LE LENTUS"

Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2021 - Mairie de LEMPTY

N°16



Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous avez accordée à notre liste lors des élections du 15 mars et qui nous a permis d'être élus dès le premier tour. Je suis entourée d'une équipe dynamique, motivée et je sais que je peux compter sur leur compétence et leur bonne volonté pour le bien être de notre village.

Cette année 2020 restera marquée par la crise sanitaire que nous subissons toujours, par les actes terroristes dont ont été victimes notre Pays et la République ainsi que par les inondations meurtrières des vallées de la Vésudie, de la Roya et de la Tinée.

Au printemps, notre vie a été bousculée par l'épidémie de la COVID 19 avec un confinement strict et la fermeture des établissements scolaires. Nous avons pu rouvrir notre école le 11 mai avec un service restreint (pas de garderie ni de cantine) grâce à l'étroite collaboration avec l'équipe enseignante : Guilaine Decot, directrice, et Véronique Delage. Je les remercie pour la bonne communication qui a permis la mise en place du protocole sanitaire imposé nationalement. Je remercie aussi les parents pour leur compréhension et je félicite les enfants pour leur discipline.

Je remercie également l'équipe du personnel communal pour leur implication au moment du deuxième épisode de confinement auprès des enfants : Marie Ange, Liliane et Laetitia. Merci aussi à Nathalie Monio, notre secrétaire de Mairie, qui a assuré ses permanences pendant les confinements ainsi qu'à Daniel pour son dévouement au service de la commune, notamment durant ces périodes.

Au vu des circonstances, nous avons été contraints d'organiser les commémorations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre en comité restreint et d'annuler le traditionnel repas républicain du 11 novembre.

Nous ne serons pas en mesure non plus d'organiser le repas des aînés, mais chaque retraité-e de plus de 65 ans se verra offrir, en compensation, une petite valisette de Noël. Cette fin d'année un peu particulière génère beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir. Nous savons tous que sur le plan économique, le pays aura du mal à se relever, et j'espère que nos jeunes ne seront pas confrontés au chômage notamment lors de la recherche d'un premier emploi.

Je souhaite vivement que nous venions au plus vite à bout de ce virus, d'une part avec le vaccin, et d'autre part en respectant les gestes barrières, afin de reprendre une vie sociale normale, ce dont nous avons tous besoin.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous serons heureux de vous retrouver pour différentes manifestations et de pouvoir inaugurer, ensemble, la nouvelle école et tous ces aménagements (1) !

Enfin, et pour terminer, au seuil de cette nouvelle année, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente, nos meilleurs vœux.

***Bonne et heureuse année 2021, avec une bonne santé surtout,
à toutes et tous !***

Déolinda BOILON

(1) Le jour de cette inauguration nous aimerions exposer des photos de notre école et de ses élèves aux différentes époques de son existence. Si vous possédez des photos de classe, de fête, de sorties... et si vous le voulez bien, vous pouvez nous en envoyer scannées à l'adresse mairie-lempty@orange.fr ou les apporter à la mairie pour qu'on en fasse des copies. D'avance merci.

Elections municipales 2020

Cette année, elles se sont déroulées dans des conditions très spéciales en raison de la COVID19. Fort heureusement, l'équipe qui s'est présentée est passée au premier tour de scrutin.

Ont été élus : ARVEUF Justine, AUZANCE Pierre, BEAL Philippe, BLANC Colette, BOILON Déolinda, BOISSON Maryse, CARPENTIER Lilli, FOURNIER Richard, GIGANTE Éric, PUIBERT Olivier, ROUGIER Monique.



de gauche à droite :

Philippe BEAL,
Eric GIGANTE,
Maryse BOISSON,
Lilli CARPENTIER,
Pierre AUZANCE,
Déolinda BOILON,
Richard FOURNIER,
Colette BLANC,
Olivier PUIBERT
absentes sur la photo :
Justine ARVEUF
et Monique ROUGIER

**L'assemblée a ensuite
procédé à l'élection du Maire
et des Adjoints.**

Ont été élus :

Maire : BOILON Déolinda
1^{er} Adjoint : BEAL Philippe
2^{ème} Adjoint : FOURNIER Richard
3^{ème} Adjoint : CARPENTIER Lilli
Conseillère déléguée :
ROUGIER Monique

Constitution des différentes commissions

FINANCES :

BOILON Déolinda, ROUGIER Monique,
AUZANCE Pierre

ACTION SOCIALE : ROUGIER Monique,

BLANC Colette, ARVEUF Justine

APPEL D'OFFRES (CAO) :

Titulaires : BEAL Philippe, FOURNIER Richard,
AUZANCE Pierre.

Suppléants : PUIBERT Olivier, BLANC Colette,
ROUGIER Monique.

AFFAIRES SCOLAIRES :

BOISSON Maryse, PUIBERT Olivier,
ROUGIER Monique,

URBANISME : BEAL Philippe, AUZANCE Pierre,
FOURNIER Richard, GIGANTE Eric

ANIMATION COMMUNALE : CARPENTIER Lilli,
BOISSON Maryse, ARVEUF Justine, FOURNIER
Richard, BEAL Philippe, BLANC Colette

RESEAU BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE :
CARPENTIER Lilli

Si l'année 2020 ayant été l'année de renouvellement des conseils municipaux, le même renouvellement a eu lieu pour les syndicats ou autres collectivités auxquelles la commune adhère. Ces derniers ont voté pour élire leur l'exécutif. Nous vous donnons ci-dessous, les noms des Présidents élus dans ces organismes, ainsi que celui des délégué-e-s communaux qui y siègent.

Communauté de communes Entre Dore et Allier :
Présidente Elisabeth BRUSSAT (Le sortant n'était pas candidat)

Constitution des différentes commissions (suite)

Communauté de communes

Entre Dore et Allier :

Présidente Elisabeth BRUSSAT
(Le sortant n'était pas candidat)
Déléguée titulaire : D. BOILON
Délégué suppléant : PH. BEAL

SIASD des secteurs de Lezoux, Maringues, Vertaizon :

Président Christian ROBIN
(la sortante n'était pas candidate)
Déléguées Titulaires: D. BOILON, M. ROUGIER
Déléguée suppléante : L. CARPENTIER

Syndicat Basse Limagne :

Président René LEMERLE (Président sortant)
Délégué titulaire : PH. BEAL
Déléguée suppléante : L. CARPENTIER

SEMERAP :

Président Maurice DESCHAMPS
(Président sortant)
Délégué Titulaire : PH. BEAL
Déléguée suppléante : L. CARPENTIER

SIEG :

Président: Sébastien GOUTTEBEL
Délégué titulaire : Ph. BEAL
Délégué suppléant : E. GIGANTE

S B A :

Président : Lionel CHAUVIN
(le sortant n'était pas candidat)
Délégué titulaire : R. FOURNIER
Déléguée suppléante : J. ARVEUF

EPF-SMAF :

Président : Alphonse BELLONTE
(Président sortant)
Délégué titulaire : R. FOURNIER
Délégué suppléant : P. AUZANCE

Désignation d'un correspondant défense :

O. PUIGBERT

Représentation à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) auprès de la Communauté de Communes :

Déléguée titulaire : M. ROUGIER
Délégué suppléant : P. AUZANCE

Toutefois, avec le chantier de l'école, il y a forcément des restes à réaliser vu qu'il était prévu pour un achèvement en 2020.

Globalement, en tenant compte des reports des années antérieures et des restes à réaliser, le budget communal 2019 se solde avec un excédent global de : 184 494,65 €. Mais, sur ces sommes, il reste à financer la réfection de l'ancien bâtiment école en lieu de restauration avec ajout de sanitaires, aménagement d'un bureau pour la directrice et du local de la bibliothèque avec le concours de la Médiathèque Entre Dore et Allier

Budget assainissement

Le bilan financier du budget assainissement s'est aussi clôturé avec un excédent global de 110 660,82 €.

En préambule du budget 2020 le conseil Municipal a d'abord procédé au vote des taux d'imposition directe des trois taxes : TH, FB, FNB

Le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition. Il est rappelé que suite à la suppression de la taxe d'habitation pour la majeure partie des contribuables, la compensation versée par l'État ne couvre pas la perte subie. Les communes voient donc la diminution des rentrées fiscales.

Les taux votés restent inchangés par rapport à 2019 :

TH : 14,10 % / FB : 16,84 % / FNB : 95,93 %

Le budget communal s'équilibre donc comme suit:

Dépenses et recettes de fonctionnement : 402 710 €

Dépenses et recettes d'investissement : 391 771 €

Le budget d'assainissement s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation : 95 433 €

Dépenses et recettes d'investissement : 57 543€

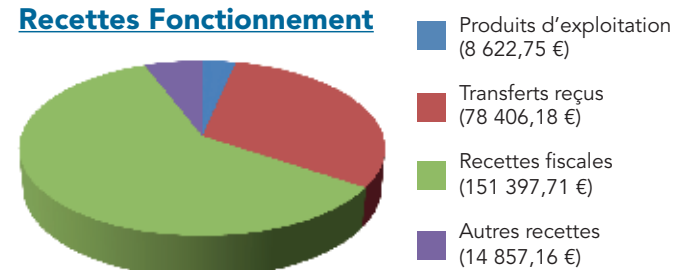
Finances Communales

Le bilan financier du budget communal pour l'exercice 2019 s'est soldé positivement.
La section de fonctionnement a présenté un excédent de 70 371,98 €.
La section d'investissement a présenté un solde positif de 8 035,17 €.

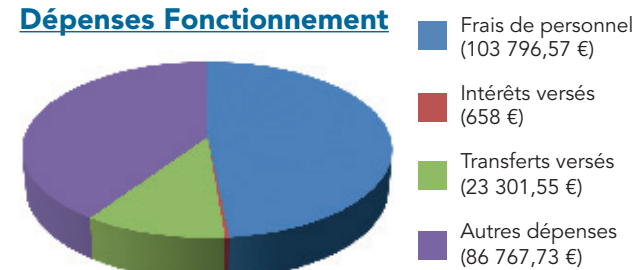
Budget 2020

RÉPARTITION DU BUDGET 2020 PAR CHAPITRE ET PAR SECTION DE FONCTIONNEMENT.

Recettes Fonctionnement

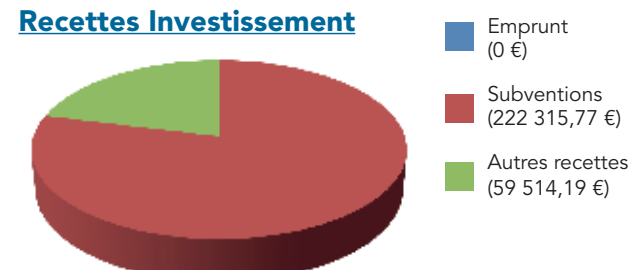


Dépenses Fonctionnement

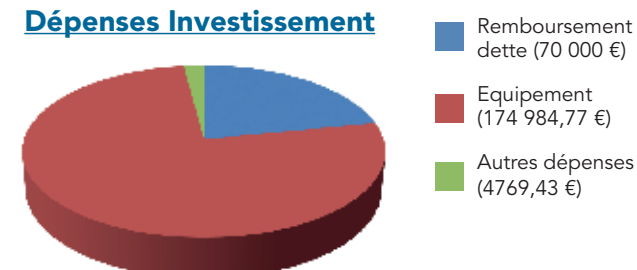


RÉPARTITION DU BUDGET 2020 PAR CHAPITRE ET PAR SECTION SECTION D'INVESTISSEMENT.

Recettes Investissement



Dépenses Investissement



Réalisation de travaux 2020

Les travaux des bâtiments scolaires et périscolaires sont à ce jour achevés, et le décompte définitif, y compris parutions, études, honoraires divers et travaux, s'élève à la somme de : 548 175,31€ HT. Le montant total des subventions encaissées s'élève à : 410 510 €

Acquisition d'un nouveau camion pour la commune

Le camion qui avait été acquis il y a quelques années, pour un prix modique, est à bout de souffle et est passé de justesse au contrôle. En conséquence, le conseil municipal a décidé de faire une nouvelle acquisition car il est impossible pour l'employé communal de travailler sans un véhicule. Coût du renouvellement 25 264,16€ TTC. L'ancien camion est repris pour la somme symbolique de 2 000 €.



Aménagement du parking de l'école

Afin de terminer l'aménagement du secteur de l'école et sécuriser les lieux, il a été prévu de refaire le parking en goudronnage, avec emplacements matérialisés au sol, sens de circulation et protection avec des barrières pour gérer le flux des utilisateurs. Coût de l'opération 21 396,50 € dont 7 500 € de subvention au titre du produit des amendes de police et 6 218€ au titre de la DETR 2020. La plantation d'arbres est également prévue.



Table du square
Françoise Souleyras



Bâtiment en bois pour le rangement à l'école

Acquisition de mobilier divers

Pour compléter les aménagements, il a été décidé d'acheter des jeux pour la cour de récréation, un bâtiment en structure bois pour ranger les jeux des écoliers pour un montant de 2 206,66€ HT. Nous avons également acquis des tables de pique-nique pour les espaces publics, et des arbres pour ombrager les extérieurs destinés aux enfants. Le tout, pour un montant de 6 466,68€ HT. Une demande de subvention auprès de la Région au titre du bonus ruralité, a été faite, et nous avons obtenu une subvention de 3 233€.

Illumination de Noël

Il est nécessaire de remplacer les anciennes guirlandes aux entrées du village qui sont défectueuses, d'en rajouter dans le centre bourg vers la salle des fêtes et sur le traditionnel sapin érigé sur « La Motte » square Françoise SOULEYRAS, ainsi que vers l'école. Coût total de l'opération 2 300 € dont 1 710 € à la charge de la commune, les travaux étant réalisés par le SIEG.

Travaux d'éclairage public 2019

règlés en 2020

Il s'agit du renforcement basse tension du lotissement des Pradoux, pour un montant à la charge de la commune de 1 322,62 €.

Acquisitions diverses

Pour faire suite à la réorganisation induite par les travaux, nous avons renouvelé la vaisselle de la cantine en totalité, pour un montant de 475,56 € TTC. Nous avons également acheté des tables pour un montant de 1 347,53€ TTC, des vestiaires métalliques pour un montant de 165,31 € TTC, et des vitrines d'affichage pour un montant de 720 € TTC. D'autre part, nous avons acquis un nouveau fauteuil de bureau pour la secrétaire, car il est important qu'elle puisse avoir une bonne posture au travail: coût : 162 € TTC. La TVA est récupérable sur toutes ces acquisitions.

Création d'un site internet pour la mairie

Après avoir consulté divers organismes pour sa mise en place, le conseil municipal a décidé de passer par l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) en raison du coût de l'abonnement annuel de 228 € et de la simplicité d'utilisation. La mise en place est en cours.

M^{mes} CARPENTIER et BOISSON sont en formation pour le faire vivre et M^{me} Nathalie MONIO, secrétaire de mairie, a déjà fait cette formation dans une autre commune où elle travaille.

Ce site est en cours de construction, il devrait être consultable à partir de début mars 2021.

Pour accéder au site vous devrez taper :
www.lempty63.fr



Acquisition d'un terrain de voirie

Suite à la vente du terrain à bâtir de M^r QUINET, rue Jules Ferry, le conseil municipal a décidé d'acquérir deux petites parcelles de 48 et 63 m² pour un montant de 1 137 € de façon à conserver la même largeur sur toute la longueur de la rue.

Débroussaillage des chemins et entretien de la haie chemin de l'espinasse

Chaque année ce travail est effectué par l'entreprise Lancement, pour 2020 le coût s'est élevé à 1440 €.

Tarifs divers appliqués en 2020

Cantine

Le conseil municipal décide de conserver les mêmes tarifs que l'an dernier.

- > Repas réguliers 3,80 €
- > Repas ponctuels 4,80 €
- > Repas adultes : 5 €

Location de la salle des fêtes

Les barèmes ont été revus en début d'année et le règlement d'utilisation en fin d'année. Les tarifs proposés sont les suivants :

	Habitants de LEMPTY	Extérieurs	Associations communales	Associations non communales	Traiteur Organisateur
ÉTÉ* du 20/06 au 20/09	170 €	220 €	—	170 €	500 €
HIVER*	220 €	270 €	GRATUIT	220 €	600 €
ST SYLVESTRE*	320 €	400 €	—	320 €	600 €
Journée supplémentaire					
ÉTÉ** du 20/06 au 20/09	60 €	80 €	—	60 €	100 €
HIVER**	80 €	100 €	—	80 €	120 €
1/2 JOURNÉE (Vin d'honneur, Apéritif)					
ÉTÉ***	90 €	120 €	—	90 €	120 €
HIVER***	120 €	150 €	—	120 €	150 €
TARIF CUISINE	30 €	30 €	—	30 €	50 €
CAUTION	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €

* Pour une journée de 24h (samedi 16h à dimanche 16h) / ** Au delà de la journée effective / *** Pour 6h effectives

Tarifs des concessions et cases du colombarium

Quatre possibilités sont proposées aux ayants droit.

Concessions cinquantennaires : Simple : 400 € Double : 700 €

Concessions perpétuelles : Simple : 800 € Double 1600 €

Colombarium : La case destinée à recevoir une urne est concédée au tarif de 450 € avec plaque fournie pour inscription, pour une durée de 30 ans.

Jardin du souvenir : il est destiné à recevoir les cendres de défunts pour lesquels les familles ne souhaitent pas acheter d'emplacement. Une taxe forfaitaire de 50 € est demandée pour couvrir le coût de la plaque fournie qui est apposée sur la colonne avec le nom du défunt-e.

Les cessions de concessions ou cases du columbarium sont soumises aux conditions suivantes :

- > Etre habitant ou résider sur le territoire de la commune
- > Ou, être contribuable au titre du foncier bâti

Garderie

Tarifs pratiqués :

Garderie du matin de 7h à 8h30 :

Forfait de 2,10 €

Garderie du soir : deux tranches d'une heure, de 16h à 17h et de 17h à 18h, au tarif horaire de 1,40 €. Toute heure entamée est due.

Les frais annuels d'inscription pour chacun de ces deux services s'élèvent à **7 € par enfant** et sont gratuits à partir du troisième enfant.

Quels travaux d'investissement prévus en 2021 ?

D'ores et déjà, le conseil municipal, lors des différentes réunions, a décidé de faire exécuter les travaux ci-dessous :

> Réaménagement de la Mairie avec remplacement de la toiture terrasse par une toiture traditionnelle, aménagement des combles en local d'archives, changement des huisseries, et création de toilettes accessibles pour personnes à mobilité réduite. Le coût de l'opération est estimé à 200 000€ HT.

> Réfection de voirie rurale: il s'agit de remettre en forme les chemins de la Gravière, Itourte, les Rioux, traverse entre Joze et Beauregard l'Evêque, sous le Puy, et chemin des Abeilles. Le coût estimé est de l'ordre de 10 à 15 000 €.

> Révision du schéma d'assainissement collectif : Il va falloir penser à mettre en route au cours du mandat, des tranches de réalisation de l'assainissement collectif du bourg. L'étude initiale est à remettre à jour au vu de toutes les nouvelles constructions, et il faut connaître le ou les futurs emplacements de la ou des stations d'épuration à prévoir. Coût estimé de l'étude : de 19 à 22 000 €.

> Acquisition de défibrillateurs : Reportée sur 2021, le coût estimé est de 2 500 € environ.

> Equipement Informatique:

- Un ordinateur pour le secrétariat : Coût estimé entre 500 et 600 €
- Un tableau numérique et son vidéoprojecteur : coût estimé entre 1500 et 2000 € Les demandes de subventions correspondantes seront faites auprès de l'Etat, de la Région, et du Département.



A propos du tri des bacs jaunes

Félicitations aux habitants

En effet, le SBA vient de porter à notre connaissance que suite au suivi de collecte effectué, 98,52% des poubelles avaient un contenu correspondant à la réglementation. Il reste à convaincre les 1,48% restant que le tri est une nécessité environnementale et financière. La maîtrise des déchets que nous produisons tous est impérative. Si nous arrivons à une valorisation optimale, le coût sera réduit.

Cependant, en se promenant dans le village, on peut déplorer que certains bacs sont accompagnés de déchets qui jonchent le sol ou de dépôts sauvages notamment à côté des containers à verre, ce qui nous a conduits à enlever la petite palissade décorative. Il est bon de penser à l'image que ces négligences donnent aux riverains et aux promeneurs.

Rappel aux usagers de la route du Puy

Il y a plusieurs années le conseil municipal de l'époque a déclaré la « Route du Puy » inapte à recevoir les véhicules de plus de 3,5 tonnes parce qu'elle est sujette à d'importants dégâts causés par des mouvements de terrain qui impliquent des réparations onéreuses pour notre petit budget communal, à refaire environ tous les dix ans. Il est donc très important que les véhicules de plus de 3,5 tonnes ne l'empruntent ni pour monter, ni pour descendre.

Nous ne doutons pas que les villageois respectent cette interdiction mais il faut aussi penser à signaler aux livreurs ou autres transporteurs qu'un itinéraire bis est obligatoire en continuant la D104 sur 500 m en direction de Culhat et en prenant à droite « rue de la Garenne » qui monte directement au « Puy ». Bien leur rappeler aussi qu'il faut emprunter la même route au retour et que le non-respect de cette signalisation est verbalisable.

Fin de l'installation dans les nouveaux locaux de l'école

Le 1^{er} Septembre 2019, les élèves et leurs maîtresses ont pris possession du nouveau bâtiment fraîchement terminé comprenant deux belles classes colorées, une salle de sieste attenante à la classe des petits, un hall servant de vestiaire et des toilettes pour les enfants et les adultes, le tout aux normes d'accessibilité.



La classe des grands



La classe des petits

La cour de récréation a été largement agrandie et aménagée pour la rentrée des vacances de Noël avec l'installation d'un jeu sur ressort et de "La maison de Ninon" petite cabane pour jouer. Un préau protégeant l'entrée permet aux enfants d'être abrités. Un petit bâtiment en bois vient d'être installé dans un coin de la cour pour ranger les jeux utilisés pour la récréation ou pour le sport.

L'arrière du nouveau bâtiment va être aménagé pour permettre un accès au square et avec la plantation d'arbres qui apporteront de l'ombre aux classes. Les élèves doivent aussi s'y mettre au jardinage.

Les demi-pensionnaires peuvent profiter aussi de la nouvelle salle de restauration avec des sanitaires. Une cuisine a été entièrement installée avec du matériel neuf. Les repas sont livrés par la société API, basée à Lempdes qui propose des repas adaptés avec un menu végétarien par semaine, des produits locaux et bio autant que faire se peut.

Marie-Ange CASAROTTO, la responsable peut être contactée au 04 73 68 90 98.



La salle de restauration



La cuisine

Le bâtiment modulaire a été conservé pour accueillir les enfants pendant les temps périscolaires et servir aussi de salle de motricité. Lætitia RIBEIRO-ANTUNES y accueille les élèves.

Le revêtement du parking a été refait à neuf avec des places délimitées et un sens de circulation à respecter pour faciliter l'accès et la sécurité. Des barrières sont venues sécuriser la circulation des piétons. Sur la route, un marquage au sol est en projet afin de faire ralentir les véhicules aux abords de l'école et améliorer encore la sécurité des usagers. La médiathèque et un petit local administratif pour la directrice ont été installés dans le bâtiment qui est fait l'angle de la route et du parking.



Année scolaire 2020 / 2021

A la rentrée de septembre 2020, 35 élèves ont été accueillis dans les deux classes :

- > 17 en maternelle par Guilaine DECOT, directrice, aidée de Liliane REIGNAT qui assure la fonction d'ATSEM.
- > 18 en CP et CE par Véronique DELAGE et Angélique DINAND, le mardi.

Céline TOURNAIRE, en contrat unique d'insertion jusqu'aux grandes vacances, vient apporter son aide à cette équipe pédagogique.

Cette année sera marquée par la mise en place d'un protocole sanitaire strict édicté par le Ministère de l'Education Nationale avec, principalement, le respect des gestes barrière, le port du masque pour les plus de 6 ans, le fonctionnement sans brassage des élèves des deux classes (récréation décalée...). De ce fait, la traditionnelle fête de Noël n'a pas pu avoir lieu.

Les deux classes sont inscrites pour les projets "Cinématernelle" et "Ecole et cinéma" qui permettront aux élèves d'aller visionner sur grand écran (quand le protocole sanitaire le permettra) et d'étudier 3 films un peu différents de ceux qu'ils pourraient avoir l'habitude de voir.

Dans le cadre d'un projet sur la forêt, la classe des petits est allée faire des observations et des ramassages divers dans les bois autour de l'étang de l'Isle à Lezoux.

Ces derniers temps, les élèves se sont passionnés pour la course du "Vendée Globe Challenge", ce qui leur a permis de voyager par procuration et de parfaire leurs connaissances en géographie et leur vocabulaire de navigation à la voile.

La classe des grands participera aux activités sportives (danse et course d'orientation à Vulcania cette année) proposées par l'USEP (dès que le protocole sanitaire le permettra).

Les enfants ont pris l'habitude d'être accueillis régulièrement dans notre point médiathèque mais ce sera plus facile pour eux puisqu'ils viendront maintenant en voisins très proches.

Recyclage originaux

Toujours dans le principe "les petits ruisseaux font les grosses rivières", plusieurs collectes sont mises en place à l'école par l'APEL ou les enseignantes.

Vous pouvez donc apporter à l'école ou faire passer par les enfants :

- > les capsules en aluminium utilisées par les cafetières de type Dolce Gusto (uniquement)
- > les brosses à dents et les tubes de dentifrice usagés quel que soit le modèle
- > des cartouches d'imprimantes

et vous contribuerez ainsi à réduire vos déchets et à remplir un peu les caisses pour aider aux activités des enfants.

Nouvelle activités dans notre commune

Cours de Pilâtes (Mouvements corporels calmes pour améliorer souplesse et soutien des muscles profonds) : le mardi de 9 h 30 à 10 h 30 à la salle des fêtes. Ce cours est animé par Arielle CHAMBAS- NICOLAS. Une séance de découverte est possible gratuitement (avec son tapis de sol personnel).

Activités pour les aînés : Un courrier leur a été distribué dans les boîtes aux lettres avant le confinement afin de connaître les personnes intéressées. Une réunion de concertation et de proposition sera organisée dès que possible.

Repas annuel des aînés

Cette année, compte tenu des conditions sanitaires, il sera impossible d'organiser ce moment convivial autour d'une bonne table. Pour compenser, la municipalité a décidé de faire une distribution de valisettes gourmandes à tous les retraités ayant atteint l'âge de 65 ans au 31 décembre.



Valisette offerte à un couple

Médiathèque

Notre bibliothèque qui fonctionne en réseau avec la Médiathèque de la Communauté de Communes entre Dore et Allier a déménagé: elle est maintenant installée dans le bâtiment attenant aux anciennes classes, le long de la rue. L'entrée se fait par le portail dans le coin de la place Lucie Aubrac.

Horaires d'ouverture : le lundi de 17 h à 18 h sauf vacances scolaires.

Vous pouvez y trouver des livres pour tous les âges, des revues, des DVD, des CD, des jeux... Vous pourrez réserver n'importe quel ouvrage qui figure au catalogue de la médiathèque et qui sera transféré à Lempty. Il existe aussi un système de portage à domicile sur demande en téléphonant au 04 73 78 11 07 ou par mail : reseau.mediathèque@ccdoreallier.fr.

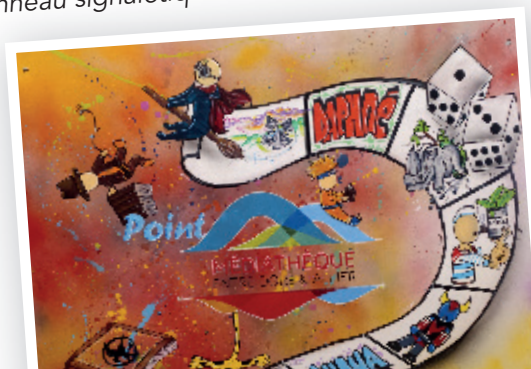
La carte est gratuite et vous permet d'emprunter 10 documents pour une période de quatre semaines reconductible une fois et de réserver 3 documents.

Le mur de notre nouveau point médiathèque va être signalé par un panneau créé et peint par le graffeur Cofee avec l'aide de deux jeunes volontaires de la commune qui ont été invitées à participer à sa conception et à sa réalisation. Une exposition des créations des deux graffeurs Cofee et Topaz est visible tout le mois de janvier à la médiathèque de Lezoux.

Les graffeurs et les jeunes de Lempty



Panneau signalétique de notre point médiathèque



La société de chasse "La protectrice" :

Cette année 2020, que nous quittons sans nostalgie du fait du contexte que nous connaissons tous, aura tout de même permis à la dizaine de sociétaires de profiter de quelques bons moments d'échanges et de convivialité, les chiens ont pu se dégourdir les pattes en galopant derrière, lièvres, renards, chevreuils et autres volatiles. La campagne de déterrage n'a par contre pas eu lieu du fait du 1^{er} confinement du mois de mars. L'intégration de la société au groupement grand gibier de la Saint Hubert d'Ornon a été renouvelée pour cette saison et s'inscrit désormais dans la durée même si les sangliers ont bien respecté le confinement cette année, ils ne sont pas ou peu sortis... Les différents stages et formations prévues par la fédération des chasseurs du Puy de Dôme, tout comme les projets de local de chasse et bien entendu, le repas des propriétaires ont été compromis pour cette année mais nous avons bon espoir de pouvoir tout mener à bien en 2021, si le contexte sanitaire nous l'autorise à nouveau. Le président, le bureau et les sociétaires vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

**Pour l'ensemble des chasseurs de Lempty,
Le président : Olivier PUIGBERT**

L'association des parents d'élèves de Lempty

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Lempty a été créée en 2016 dans le but de promouvoir l'éveil des écoliers via des activités, du matériel ou des manifestations culturelles et sportives.

Les temps forts de l'année sont :

- > La traditionnelle vente de calendriers en novembre et décembre,
- > La fête de Noël avec visite du Père Noël le matin et spectacle des enfants l'après-midi,
- > La kermesse de fin d'année.

L'année 2020 ne nous ayant malheureusement pas permis de vous retrouver pour la fête de Noël, nous vous invitons d'ores et déjà, à nous retrouver dès que les conditions sanitaires nous le permettront, pour fêter les cinq ans de l'Association et soutenir nos élèves. N'hésitez pas d'ici là à nous demander le calendrier 2021 des élèves.

Les membres de l'Association se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2021.

**Prenez soin de vous et de vos proches.
La Présidente : Angélique CASAROTTO**

Les Sans Paul et Mikey

Après la représentation de janvier à Lempty et de février à Lempdes, Les Sans Paul et Mikey avaient prévu de jouer de nombreuses fois dans de nombreuses communes... Mais voilà, comme chacun, la troupe a été entravée dans son rôle d'amuseur public, rôle utile mais pas vital me direz-vous ?... Pas si sûr !..En effet, quoi de plus réconfortant qu'une bonne dose de rire en ces temps bien moroses ? Ce fameux virus a réussi à tout chambouler dans nos vies : chapeau l'artiste ! Et vous en conviendrez que la taille n'a rien à voir ! En à peine un an, ce cher Covid-19 (en plus, c'est moche comme nom !) a réussi à faire plusieurs fois le tour du monde, à faire parler de lui tout le temps, en toutes les langues et par tous ! Non, vraiment, il y a de quoi être jaloux ! Il pique la vedette à ceux qui bossent des mois durant pour monter une pièce, mettre en place un décor, apprendre leur texte, répéter leur rôle pour pouvoir enfin, accéder à cette joie immense de monter sur scène devant VOUS, public adoré !...Bref, beaucoup de labeur et d'énergie pour, au final se faire effacer par un minus invisible et qui est arrivé à une renommée mondiale juste parce qu'il existe !! Mais nous aussi, on existe !

Heureusement, Les Sans Paul et Mikey ont du ressort et sont en train d'écrire leur prochain spectacle... Et ça, il faut bien le reconnaître, c'est un peu grâce au virus (l'écriture étant une occupation saine pendant un confinement !), mais de là à lui dire merci...c'est une autre histoire ! De tout cœur, nous vous souhaitons une belle année 2021 et espérons.

À TRÈS BIENTÔT !!

La présidente : Marie-Pierre GONIN

Lempty dote

Voilà l'année qui touche à sa fin, enfin !!! Que dire de cette année qui aurait dû être mouvementée, au lieu de cela elle a été masquée.

Nous avons prévu des nouveautés qui n'ont pu être lancées et qui, on l'espère, pourront se faire cette année.

Nous avons quand même réussi à organiser "l'aligot saucisse" qui a été un franc succès. Sachez que pour 2020, notre bonne humeur sera au rendez-vous, vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook « Association lempty-dote ».

Nous ne savons pas quand aura lieu l'assemblée générale, de ce fait nous restons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Toute l'équipe de lempty-dote vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Rachel Bernard,
présidente de l'association
du village qui déménage !



À propos de la Communauté de Communes



Depuis le changement de présidence, il a été mis en place une conférence des Maires pour traiter en amont, des différentes orientations.

Petite enfance : une convention territoriale globale avec la CAF sera mise en place à compter du 1er Janvier 2021 à l'échelle intercommunale en remplacement des contrats enfance- jeunesse signés par certaines communes.

Parc d'activités intercommunal : Une 4^{ème} tranche de travaux de viabilisation a été entreprise pour pouvoir vendre des lots aux entreprises.

Mise à disposition du matériel de la médiathèque pour les écoles : Une convention sera signée entre les établissements scolaires du territoire et la CCEDA.

Urbanisme / Habiter mieux : La CCEDA décide de doubler l'aide directe en complément de celle versée par le Conseil Départemental avec lequel elle a une convention. Ces aides sont versées sous conditions de revenus des demandeurs. Se renseigner auprès de la CCEDA.

PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) Le principe de mise en place a été voté par le conseil communautaire. A ce jour, toutes les communes n'ont pas encore délibéré, ce qui conditionne l'approbation définitive. La question de la participation financière des communes à son élaboration sera étudiée en 2021.

SPANC (service public d'assainissement non collectif) : Les tarifs sont inchangés

S.I.A.S.D



Le Syndicat d'Intercommunal d'Aide et de Soins à Domicile des secteurs de Lezoux, MARINGUES et VERTAIZON auquel notre commune adhère, offre diverses prestations d'aide à la personne, outre le ménage, l'aide aux repas, à la toilette, aux courses etc. il possède un service de portage de repas à domicile, un service de bricolage-jardinage, et la téléassistance. Il s'adresse non seulement aux personnes âgées mais aussi aux personnes handicapées et fonctionne 7 jours sur 7. Seul service public du secteur, devenu SPASAD, avec 60 lits dans le service de soins, ses partenaires financiers sont l'ARS (Agence Régionale de Santé), le département, les caisses de retraite, les mutuelles diverses pour les accidents de la vie et les personnes bénéficiaires non prises en charge financièrement. Une collaboration est établie avec les EHPAD, les hôpitaux et le CLIC pour gérer au mieux soit les retours à domicile, soit les entrées en établissement.

Pour joindre les services, du lundi au vendredi, un seul numéro : 04 73 73 18 86

Association AIDER



pour QUI ?

- Familles
- Actifs
- Retraités
- Handicapés

Où ?
sur les secteurs de :
Lezoux - Maringues - Vertaizon - Pont du Château...

pour QUOI ?

Tâches matérielles :

- Entretien du logement
- Repassage
- Courses

Aide à la personne :

- Toilette
- Repas
- Gardes (jour, nuit, week-end)
- Accompagnement (rendez-vous médicaux, pharmacie, et autres...)

L'association AIDER travaille également en partenariat avec le S.I.A.S.D des secteurs de Lezoux - Maringues - Vertaizon...

Etat civil

Naissances

DELDON Justine, Eléonore, le 08/07/2020

RICHARD-LAVIGNE Asilys, Jeanne, le 08/07/2020

DE POLONI Amélia, Christine, le 26/03/2020

ARVEUF-LEBEGUE Eden, Patrick, Philippe, le 18/04/2020

Mariages

HENAULT Xavier Florent ET SOLVERY Murielle le 10 Octobre 2020

Décès

ALVAREZ-PEREZ Pilar, le 27/10/2020 à Lempty

LAGOUTTE Emmanuel, le 02/12/2020 à Clermont-Ferrand

Sponsors



Atelier des Américaines

Entretien - Réparation

Sébastien FORAY
63190 Lempty  07 86 87 05 20



TRANSPORTS MOBIL HOME TOUTES DISTANCES - MISE EN PLACE & CALAGE

TRANSPORTS & SERVICES DUPIN

Marc DUPIN

Tel : 04 73 73 11 65
Fax : 04 73 68 23 84
Port : 06 03 21 97 20
Email : dupin.marco@free.fr

Chaport
63190 LEMPTY

www.transports-services-dupin.fr

Fenêtres - Volets Roulants - Stores
Montage de meubles - Pose cuisine
Paroi douche - Vitrerie

Philippe BEAL

5 Route du Puy
63190 LEMPTY

06 83 30 95 10
philippebeal@orange.fr



ECOVERT BOILON

VENTE TOUS LES SAMEDIS

- Compost
- Terre amendée
- Paillage écorces et bois
- Paillage minéral
- Granulés bois

Location de bennes de 10 à 35 m³

Domaine de la Tour
63190 LEMPTY 04.73.68.23.75

Mairie 04 73 68 21 24

Le secrétariat est ouvert selon les jour et horaires ci-dessous

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 19h

Mercredi de 13h à 19h

Vendredi de 8h à 13h

Mail : mairie-lempty@orange.fr

Site : www.lempty63.fr

Horaire de la Bibliothèque

Le Lundi (sauf vacances scolaires)

De 17h00 à 18h00